

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université de Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou
Faculté Des Sciences Économiques, Commerciales et de sciences de Gestion



Mémoire de fin d'étude
En vue d'obtention du diplôme de master en Sciences Financières et Comptabilité

Spécialité : Audit et contrôle de gestion

Audit environnemental: cas de l'entreprise national des industries de l'électroménager (ENIEM)

Réalisé par :

M^{elle} SAIDJ Thiziri

Dirigé par :

Mme DAKHANE Hassyna

Présenté et soutenu devant le jury :

| | | |
|---------------------|---------------------|-----|
| Présidente | Dr. CHERIEF Wahiba | MCA |
| Examinatrice | Dr. HADJI Soumya | MCA |
| Promotrice | Mme DAKHANE Hassyna | MCB |

Année universitaire: 2024/2025

Résumé:

Le travail a consisté à réaliser un audit environnemental au sein d'une entreprise algérienne, dans le but d'évaluer, vérifier et contrôler les éléments définis dans le périmètre de l'audit.

Ce projet m'a permis de mettre en évidence la méthodologie de conduite d'un audit environnemental, en identifiant à la fois les points forts et les aspects nécessitant une attention particulière dans la gestion environnementale de l'entreprise. J'ai également proposé des actions correctives visant à remédier aux écarts et dysfonctionnements observés.

Enfin, l'audit environnemental constitue un outil stratégique d'amélioration continue, essentiel pour toute entreprise souhaitant optimiser sa performance environnementale et s'engager activement dans la protection de l'environnement.

Mots-clés : audit, environnement, gestion environnementale, entreprise, amélioration continue.

Abstract:

The work consisted of carrying out an environmental audit within an Algerian company, with the aim of evaluating, verifying, and controlling the elements defined within the scope of the audit.

This project allowed me to highlight the methodology for conducting an environmental audit by identifying both the strengths and the areas requiring special attention in the company's environmental management. I also proposed corrective actions to address the observed gaps and malfunctions.

Finally, the environmental audit is a strategic tool for continuous improvement, essential for any company aiming to enhance its environmental performance and actively commit to environmental protection.

Keywords : audit, environment, environmental management, company, continuous improvement.



Remerciement

Au terme de ce travail, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce projet de fin d'études. Je remercie tout d'abord Madame **DAKHANE Hassyna**, qui m'a fait l'honneur de m'encadrer et dont le précieux accompagnement m'a permis de mener à bien ce travail.

Mes remerciements les plus sincères s'adressent également à Madame **KETTANE Hamida**, ma tutrice de stage à l'ENIEM, pour son soutien constant, son engagement et ses encouragements tout au long de ce projet.

Je suis reconnaissant aux membres du jury d'avoir accepté d'évaluer ce modeste travail.

J'adresse également mes vifs remerciements à l'ensemble du corps enseignant et administratif de la Faculté des Sciences Économiques, des Sciences de Gestion, des Sciences Financières et Comptables, ainsi que des Sciences Commerciales, pour leur disponibilité, leur accompagnement et la qualité de l'enseignement dispensé tout au long de mon parcours universitaire.

Enfin, je remercie chaleureusement les membres de ma famille ainsi que mes amis pour leur soutien indéfectible et leurs encouragements.





Dédicace

À mes parents,

Pour votre amour inconditionnel, votre soutien indéfectible et vos sacrifices silencieux.

Vous avez été ma force dans les moments de doute, et ma lumière dans les chemins obscurs.

Ce travail est le fruit de vos prières, de votre patience et de votre foi en moi.

Merci du fond du cœur.



Liste es tableaux

| | |
|---|----|
| Tableau 1. 1: Champ d'application de l'audit environnemental..... | 9 |
| Tableau 3. 1: Programme d'audit interne..... | 26 |
| Tableau 3. 2: Le plan d'audit..... | 27 |
| Tableau 3. 3: Audit interne checklist Norme ISO 14001 : 2015 | 30 |
| Tableau 3. 4: Le rapport d'audit environnemental..... | 38 |

Liste des figures

| | |
|---|----|
| Figure 2. 1: Presentation de l'ENIEM..... | 16 |
| Figure 2. 2: Organigramme de l'ENIEM | 18 |

Liste des abréviations

ISO : organisation internationale de normalisation

SME : système de management environnemental

AE : Aspect environnemental

AES : Aspect environnemental significatif

C: conformité

NC : non-conformité

DMA : Déchets ménagers et assimilés

DI : Déchets inertes

DS : Déchets spéciaux

DSD : Déchets spéciaux dangereux

DAS : Déchets d'activité de soins

Sommaire

| | |
|--|-----|
| Résumé:..... | i |
| Abstract: | i |
| Remerciement | ii |
| Dédicace..... | iii |
| Liste es tableaux..... | iv |
| Liste des figures | v |
| Liste des abréviations..... | vi |
| Sommaire | vii |
| Introduction..... | 1 |
| Chapitre 1 | 4 |
| Généralités sur l’audit environnemental..... | 4 |
| Introduction..... | 5 |
| 1. Définition d’un audit..... | 6 |
| 1.1 Définition de l’audit Selon Le Petit Robert..... | 6 |
| 1.2 Selon l’Institute of Internal auditors (IIA) | 6 |
| 1.3 Selon la norme ISO..... | 6 |
| 2 Les formes d’audit | 6 |
| 2.1 Les audits internes..... | 7 |
| 2.2 Les audits externes | 7 |
| 3 Définition de l’audit environnemental selon le règlement européen de 1993 (Règlement CEE n°1836/93, introduisant le système EMAS)..... | 7 |
| 3.1 Objectifs de l’audit environnemental | 8 |
| 3.2 Les différents types d’audit environnemental | 8 |
| 3.3 Le champ de l’audit environnemental..... | 9 |
| 3.4 Les principaux acteurs d’un audit environnemental..... | 11 |
| 3.5 Les étapes d’un audit environnemental..... | 11 |
| 4 La méthodologie de conduite d’une mission d’audit..... | 12 |
| 4.1 La phase de préparation (pré-audit)..... | 12 |
| 4.2 La phase de réalisation (audit proprement dit)..... | 13 |
| 4.3 La phase de conclusion | 13 |
| 5 Audit de certification et de suivi d’une entreprise | 14 |
| 5.1 Audit de certification..... | 14 |
| 5.2 L’audit de suivi | 15 |

| | |
|---|----|
| 6 Amélioration continue du système de gestion environnementale de l'entreprise | 15 |
| 7 La protection de l'environnement et développement durable | 15 |
| Chapitre 02 | 17 |
| Présentation générale de l'entreprise ENIEM..... | 17 |
| 1. Présentation générale de l'ENIEM | 18 |
| 1.1 Profil de l'entreprise ENIEM..... | 18 |
| 1.1.1 Création de l'ENIEM | 19 |
| 1.1.2 Structure organisationnelle de l'ENIEM..... | 20 |
| 1.1.3 Direction générale (D G)..... | 21 |
| 1.1.4 Le complexe des appareils ménagers (C A M) | 21 |
| 1.1.5 Stratégies de l'ENIEM | 24 |
| 1.1.6 Certification de l'ENIEM..... | 25 |
| 1.1.7 Stratégie environnementale de l'ENIEM | 25 |
| 1.1.8 La politique environnemental de l'ENIEM..... | 26 |
| Chapitre 03 | 27 |
| Réalisation de l'audit environnemental | 27 |
| Introduction..... | 28 |
| 1. Phases de notre mission d'audit à l'ENIEM..... | 29 |
| 1.1 Phase de préparation..... | 29 |
| 1.2 Phase de réalisation | 29 |
| 1.3 Phase de conclusion | 31 |
| 2. Déclenchement de l'audit..... | 31 |
| 2.1 Audit du système management environnemental | 31 |
| 2.2 Réalisation d'un audit environnemental au niveau du parc environnement « Stockage des déchets » | 35 |
| 3. Résultats et recommandation..... | 39 |
| 3.1 Le constat d'audit | 39 |
| 3.2 Le rapport d'audit..... | 42 |
| Conclusion | 45 |
| Conclusion..... | 47 |
| Annexe..... | 48 |
| Références | 50 |

Introduction

Introduction générale

Introduction

Toutes les entreprises utilisent des ressources naturelles (matières premières, eau, énergie) et génèrent des rejets dans l'environnement, parfois très polluants. Cette exploitation intensive des ressources peut entraîner des effets graves : pollution, déforestation, disparition d'espèces, réchauffement climatique, etc. Dans un contexte mondial marqué par une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux, les entreprises sont de plus en plus appelées à adopter des pratiques responsables pour limiter leurs impacts sur l'environnement. Parmi les outils essentiels permettant de mesurer et d'améliorer la performance environnementale des organisations figure l'audit environnemental.

L'audit environnemental est une démarche structurée et méthodique visant à évaluer la conformité d'une entreprise par rapport à la législation en vigueur, aux normes environnementales (comme l'ISO 14001), ainsi qu'à ses propres engagements en matière de développement durable. Il permet d'identifier les sources de pollution, de repérer les non-conformités, d'évaluer les impacts environnementaux potentiels ou réels des activités, et de proposer des actions correctives adaptées.

Dans ce contexte, les entreprises classées sont tenues de réaliser un audit environnemental, conformément aux décrets exécutifs n° 06-198 et 07-144. L'objectif est d'identifier les sources de pollution, d'évaluer les impacts et de proposer des mesures pour les réduire ou les éliminer. Dans les entreprises industrielles, où les risques de pollution sont plus élevés, l'audit environnemental prend une place centrale. Il devient un outil de pilotage indispensable pour garantir la conformité réglementaire, anticiper les évolutions législatives, et inscrire l'activité dans une démarche durable.

Ce travail vise à analyser la mise en œuvre d'un audit environnemental au sein d'une entreprise industrielle. À travers une approche méthodologique, il s'agit de dresser un état des lieux des pratiques existantes, d'en évaluer les points forts et les faiblesses, et de formuler des propositions concrètes pour améliorer la performance environnementale globale de l'entreprise, il est structuré en trois chapitres : Le premier chapitre : il présentera l'audit environnemental, son historique, ses objectifs et sa méthodologie de réalisation. Le deuxième chapitre il présentera l'entreprise industrielle de l'électroménager ENIEM, et ses unités de production. Le troisième chapitre il présentera le déroulement de l'audit environnemental au sein de l'entreprise et les résultats de l'audit, discussion des constats, propositions d'amélioration, et des actions correctives.

Introduction générale

Problématique :

Dans quelle mesure l'audit environnemental constitue-t-il un outil efficace pour évaluer, maîtriser et améliorer la performance environnementale d'une entreprise industrielle, notamment dans le contexte réglementaire et opérationnel spécifique de l'ENIEM ?

- Pourquoi une entreprise choisit-elle de réaliser un audit environnemental ?
- Quels sont les acteurs impliqués dans ce processus ?
- Et comment l'audit peut-il être mené pour atteindre les objectifs fixés par la direction ?

Hypothèses :

1. Hypothèse 1 : L'audit environnemental permet à l'entreprise ENIEM d'identifier efficacement les sources majeures de pollution et de non-conformité, contribuant ainsi à une meilleure maîtrise de ses impacts environnementaux.

2. Hypothèse 2 : L'intégration de recommandations issues de l'audit environnemental dans la stratégie de l'ENIEM améliore significativement sa performance environnementale et sa conformité aux exigences réglementaires.

Objectif de la recherche :

L'objectif principal de cette recherche est d'analyser l'efficacité de l'audit environnemental en tant qu'outil d'évaluation et d'amélioration de la performance environnementale au sein d'une entreprise industrielle. Plus spécifiquement, il s'agira d'étudier la mise en œuvre concrète de cet audit à l'ENIEM, d'identifier les dysfonctionnements éventuels, et de proposer des actions correctives et des recommandations d'amélioration.

Intérêt du choix du thème :

Dans un contexte international marqué par une prise de conscience croissante des enjeux liés à la protection de l'environnement et à la gestion durable des ressources, la maîtrise des impacts environnementaux est devenue un enjeu stratégique pour les entreprises industrielles. L'ENIEM, en tant qu'acteur majeur de la production d'électroménagers en Algérie, se trouve confrontée à ces défis. Le choix de ce thème revêt donc un double intérêt :

- Scientifique, car il permet d'évaluer de manière méthodique un outil de gestion environnementale.

Introduction générale

- Pratique, car il peut contribuer à l'amélioration des performances environnementales d'une entreprise réelle, avec des retombées économiques, sociales et écologiques.

Méthodologie :

La méthodologie adoptée dans ce mémoire repose sur une double approche :

Cadre théorique : Une approche descriptive et analytique, s'appuyant sur la revue de littérature relative aux audits environnementaux, aux normes ISO 14001, aux obligations réglementaires nationales, et aux enjeux du développement durable en entreprise.

Cadre pratique : Une étude de cas menée au sein de l'entreprise ENIEM, à travers l'analyse des documents internes, des rapports d'audit, des entretiens avec les responsables concernés, et des observations sur site. Cette étude permettra d'évaluer la mise en œuvre réelle de l'audit environnemental, ses résultats, et son impact sur la gestion environnementale.

Chapitre 1 :
Généralités sur l'audit environnemental

Introduction

L'audit environnemental, bien que relativement récent, est devenu une pratique de plus en plus répandue, d'abord chez les grandes entreprises industrielles, puis progressivement chez les industries de taille moyenne et même les PME. Autrefois, les audits en entreprise se concentraient principalement sur la comptabilité et la gestion. Mais avec la montée des préoccupations environnementales, la pression médiatique et l'évolution de la législation, l'audit environnemental s'est imposé comme un outil essentiel pour aider les entreprises à faire face à ces nouveaux enjeux.

Aujourd'hui, au-delà de son rôle dans la gestion interne, l'audit environnemental est aussi perçu comme un levier stratégique de communication externe.

1. Définition d'un audit¹

1.1 L'audit Selon Le Petit Robert

Le terme « audit » trouve son origine dans le latin audi-tus, qui signifie « entendu ». Il renvoie ainsi à un processus d'échange structuré, au cours duquel des questions sont posées à une personne capable non seulement d'écouter, mais aussi de comprendre et de transmettre les informations obtenues. Le résultat de cet échange est formalisé dans un document appelé rapport d'audit.

Un audit implique au minimum deux parties : l'auditeur, qui pose des questions de manière objective, et l'audité, qui accepte de répondre dans un esprit de transparence et de coopération.

1.2 Selon l'Institute of Internal auditors (IIA)

L'audit est défini comme une activité indépendante et impartiale, visant à fournir à une organisation une évaluation objective du niveau de contrôle de ses opérations. Il offre également des recommandations en vue d'améliorer les processus et contribue ainsi à la création de valeur au sein de l'organisation.

1.3 Selon la norme ISO

Selon la norme ISO 19011, l'audit est un processus structuré, indépendant et formel, qui vise à recueillir des preuves vérifiables et à les analyser objectivement afin d'évaluer dans quelle mesure les exigences définies, appelées critères d'audit, sont respectées.

En résumé, l'audit est donc un outil d'évaluation de contrôle qui combine observation, vérification et analyse afin d'assurer la conformité, l'efficacité et l'amélioration continue d'une organisation.

2. Les formes d'audit

Les différentes formes d'audit peuvent être distinguées en fonction du statut des auditeurs. Ces derniers peuvent être internes ou externes à l'organisation.

- L'audit interne est réalisé par un service appartenant à l'entreprise elle-même.
- L'audit externe, quant à lui, est conduit par un organisme ou un cabinet indépendant, extérieur à la structure auditée.

Bien que leurs missions soient différentes, ces deux formes d'audit sont complémentaires et

¹ ISO 19011, Guide d'audit.

Chapitre 1 : Généralités sur l'audit environnemental

contribuent ensemble à l'amélioration du fonctionnement de l'entreprise.

2.1 Les audits internes :

Les audits internes, ou audits de première partie, sont réalisés en interne pour évaluer et améliorer le fonctionnement de l'organisation. Ils contribuent à l'amélioration continue, à la revue de direction et à la conformité. L'indépendance de l'audit est assurée par l'absence de lien direct avec l'activité auditée, que ce soit par structure ou par séparation des services selon la taille de l'organisation.

2.2 Les audits externes :

Comprend ce que l'on appelle généralement les audits de seconde ou de tierce partie.

2.2.1 Audit seconde partie :

Les audits de seconde partie sont réalisés par des tiers ayant un intérêt à l'égard de l'organisme, comme les clients ou d'autres personnes agissant en leur nom comme les cabinets d'audit, conseil, ...

2.2.2 Audit tierce partie :

Les audits de tierce partie sont réalisés par des organismes d'audit externes et indépendants tels que ceux qui octroient l'enregistrement ou la certification de conformité à l'ISO 14001.

3. Définition de l'audit environnemental selon le règlement européen de 1993 (Règlement CEE n°1836/93, introduisant le système EMAS) :

« L'audit environnemental est un outil de gestion comprenant une évaluation systématique, documentée, périodique et objective du fonctionnement de l'organisation, du système de gestion et des procédures destinées à protéger l'environnement. »

L'audit environnemental étant en charge d'améliorer les performances d'une organisation par la maîtrise de ses impacts environnementaux, il doit être impérativement conduit en référence aux règlements (EMAS), normes (ISO et BS) et/ou bonnes pratiques professionnelles du secteur. En général, l'audit environnemental est entrepris afin de faciliter le contrôle, par la direction de l'entreprise, de ses pratiques environnementales, de veiller à leur conformité à la réglementation et de se doter d'un argument commercial supplémentaire par rapport à la concurrence.²

² Historique et évolution, (BONNET, la norme ISO 14001 expliqué).

3.1 Objectifs de l'audit environnemental³

L'audit environnemental a pour but principal d'évaluer l'impact environnemental des activités d'un établissement. Selon l'article 45 du décret exécutif n°06-198 du 31 mai 2006, relatif à la réglementation des établissements classés pour la protection de l'environnement :

« L'audit environnemental identifie les différentes sources de pollution et de nuisances générées par l'établissement classé, et propose toutes mesures, procédures ou dispositifs en vue de prévenir, réduire et/ou supprimer ces pollutions et nuisances. »

Au-delà de cette mission centrale, l'audit environnemental poursuit plusieurs objectifs complémentaires, parmi lesquels :

- Identifier les aspects environnementaux (AE) et les aspects environnementaux significatifs (AES) ;
- Déterminer les exigences légales et autres obligations applicables aux activités de l'organisation ;
- Définir des objectifs à la fois environnementaux et sociaux ;
- Clarifier les responsabilités environnementales au sein de l'établissement et les besoins en formation associés ;
- Renforcer la communication et la gestion de l'information environnementale ;
- Optimiser la consommation d'énergie et d'eau pour une gestion plus durable des ressources naturelles ;
- Prévenir les situations d'urgence et améliorer la capacité de réponse face aux incidents environnementaux ;
- Intégrer la logique d'amélioration continue dans la gestion environnementale ;
- Servir de fondation à la mise en place d'un système de management environnemental (SME).

3.2 Les différents types d'audit environnemental⁴ :

Selon Mesmin TCHINDJANG Il existe 04 grands types d'audits :

- L'audit de cession** effectué lors d'une cession d'un projet ou une entreprise à une autre personne. Cet audit identifie les impacts des activités sur l'environnement et les zones polluées ;
- L'audit de cessation d'activités** effectué à la fin des activités d'un projet ou d'une entreprise. Cet audit définit et évalue les mesures de remise en état du site ;
- L'audit de faisabilité en vue de la norme ISO 14001** : Cet audit identifie les impacts

³ Objectif de l'audits, (LECLERC, ISO 14001 guide pratique).

⁴ Types d'audits, (LEBERTON, le management environnemental).

environnementaux de l'entreprise qui veut accéder à cette norme, identifié les Non-conformités environnementales et définit les moyens à mettre en œuvre pour satisfaire aux exigences de la norme ;

- ❑ **L'audit du Système de Management Environnemental (SME) :** Cet audit est fait pour les entreprises ou sociétés engagées dans la norme ISO 14001 pour contrôler si le SME du site ou de l'organisation est conforme à la norme.

En plus de ces formes citées plus haut, Angèle Renaud y ajoute deux autres types :

- **L'audit du rapport environnement :** l'entreprise publie dans son rapport annuel des informations sur sa gestion environnementale. Elle publie également un rapport spécifique qui présente de manière détaillée les objectifs, les actions menées pour améliorer les performances environnementales de ses produits et sites industriels ainsi que les résultats obtenus ;
- **L'audit de conformité réglementaire** qui permet d'évaluer le niveau de conformité au regard des textes juridiques applicables à l'entreprise et de corriger les éventuelles infractions détectées.

3.3 Le champ de l'audit environnemental :

Champ de l'audit : étendu et limites d'un audit 1

Le champ de l'audit décrit généralement les lieux physiques et virtuels, les fonctions, les unités organisationnelles, les activités et les processus ainsi que la période de temps couverte.

Autrement dit le champ d'audit est le domaine sur lequel porte l'audit.

Le champ d'audit doit être décrit en une expression unique. Par exemple, l'intitulé de l'audit

peut-être : « l'audit d'application du processus de conduite du projet X, pour la phase de conception, au sein du système de management de l'organisme Y ». ⁵

⁵ Types d'audits, (LEBERTON, le management environnemental).

Tableau 1. 1:Champ d'application de l'audit environnemental ⁶

| Environnement | Sécurité | Santé au travail | Sécurité des produits |
|--------------------------------|--|--|---|
| Historique du site / processus | - Règles et procédures de sécurité - Déclaration d'accidents | - Risques de pollution de l'air pour les employés | - Programme de sécurité des produits - Contrôle qualité |
| Stockage des matières | - Enregistrement et analyse des accidents - Permis de travail | - Exposition à des nuisances comme le bruit ou la chaleur | - Stockage, emballage et expédition des produits |
| Rejets dans l'air | - Mesures spéciales pour les travaux en zones à risque | - Évaluation de l'exposition des salariés à la pollution | - Respect des lois sur les rejets |
| Rejets dans l'eau | - Travaux sur les canalisations - Interventions | - Suivi de l'exposition des employés | - Informations de sécurité sur les matières |
| Déchets dangereux / liquides | - Lutte contre les incendies - Formation à la sécurité | - Moyens de prévention - Formation aux risques pour la santé | - Fiches de sécurité des matières |
| Prévention des rejets toxiques | - Formation à la sécurité - Sensibilisation | - Formation sur les risques sanitaires | - Formation des vendeurs |
| Permis / autorisations | - Économie de moyens - Respect de la réglementation | - Protection de l'audition - Premiers secours - Normes de sécurité | - Tests qualité - Suivi des produits - Réglementation des processus |

⁶ (ISO 9000:2015,3.13.5) (BORRON, 2005).

3.4 Les principaux acteurs d'un audit environnemental :

Les acteurs de l'audit environnemental sont :

- L'auditeur ;
- L'organisme audité ;
- Le commanditaire ;

Chacun des acteurs de l'audit a des responsabilités à respecter afin d'atteindre les objectifs fixés au préalable par le demandeur de l'audit.

L'auditeur : Ce terme désigne généralement l'ensemble de l'équipe d'audit, qui comprend notamment un responsable d'audit. L'auditeur est chargé de la mise en œuvre de l'audit et doit posséder les compétences, l'expérience, et parfois une certification délivrée par un organisme reconnu tel que l'ICA (Institut de Certification des Auditeurs). Il est garant du bon déroulement de l'audit. Les auditeurs sont souvent spécialisés dans un secteur d'activité précis, comme le nucléaire, l'automobile, les services, etc.

L'organisme audité : Il ne faut pas le confondre avec les personnes interrogées lors de l'audit. Ces dernières ne sont que des représentants de l'entité auditée, généralement les plus concernées par le périmètre évalué. Elles sont désignées sous le nom d'audités.

Le commanditaire (le demandeur de l'audit) ou (client de l'audit) : Tel que défini par la norme NF EN ISO 19011 :2012, le commanditaire est l'entité, la personne ou l'organisme qui sollicite la réalisation de l'audit. Dans le cadre d'un audit interne, il peut s'agir de la direction ou du responsable qualité de l'organisme. Pour un audit externe, cela peut être un client, une autorité réglementaire ou toute autre partie intéressée.⁷

1.4.1 Les étapes d'un audit environnemental :

Un audit environnemental est une procédure précise qui se découpe en 7 étapes :

- **Une réunion d'ouverture** : elle fixe la marche à suivre entre les membres de l'audit et les membres de la société auditée afin de s'assurer de créer un climat de bonne entente entre les différentes entités.
- **L'exécution technique de l'audit environnemental** : c'est la phase pratique en elle-même, quand l'équipe d'audit analyse les lieux, les informations, etc.

⁷ Types d'audits, (LEBERTON, le management environnemental).

- **Réunion de l'équipe d'audit** : étape qui sert à valider les observations répertoriées par les membres de l'audit.
- **Réunion avec le représentant de la direction de l'entreprise auditée** : elle permet de valider les observations de l'équipe d'audit et de rédiger les demandes d'actions correctives.
- **Une réunion de clôture** : brève et objective elle doit présenter les points forts et les points faibles de la société de façon concrète, afin que les audités puissent prendre acte des écarts à modifier.
- **Un rapport d'audit** : c'est un document juridique synthétique qui doit être enregistré et conservé selon les exigences de la norme ISO 14001, en respectant les délais fixés. Il servira de référence au commanditaire de l'audit, il doit donc formaliser les résultats de la façon la plus intelligible possible.
- **Un suivi de l'audit** : le demandeur de l'audit doit diffuser les constats du rapport d'audit aux membres de la société auditée et s'assurer de la mise en place des actions correctives requise.

4. La méthodologie de conduite d'une mission d'audit

La démarche générale de l'audit se divise en trois phases et chacune a ses propres outils.

Ces étapes retracent le processus de réalisation de la mission et exigent des auditeurs des compétences spécifiques.

4.1 La phase de préparation (pré-audit)

Il s'agit de la phase préliminaire durant laquelle sont menés tous les travaux préparatoires avant le démarrage effectif de l'audit. Son principal objectif est de définir le cadre et les orientations de la mission.

À ce stade, l'équipe d'audit est chargée de :

- Délimiter le champ d'application de l'audit, c'est-à-dire déterminer l'étendue des vérifications ainsi que les types d'activités et de structures concernées ;
- Collecter les informations et données pertinentes nécessaires à la réalisation de l'audit ;
- Se familiariser avec l'entreprise, son fonctionnement, ses processus et ses enjeux environnementaux.⁸

⁸ Idem.

Cette étape requiert des auditeurs une forte capacité d'analyse, de concentration et d'apprentissage. Elle mobilise des compétences d'investigation, de synthèse, ainsi qu'un bon sens de l'observation pour identifier les sources d'information pertinentes et les interlocuteurs clés. La réussite de cette phase conditionne l'efficacité de l'audit à venir.

4.2 La phase de réalisation (audit proprement dit)⁹

Cette étape correspond à l'intervention sur le terrain. Elle débute par une réunion d'ouverture organisée par l'équipe d'audit, durant laquelle sont présentés le plan et le programme d'audit, les membres de l'équipe, ainsi que les objectifs de la mission.

Ensuite, l'auditeur procède à l'analyse des données et informations recueillies afin de constituer les preuves d'audit. Pour cela, il utilise divers outils tels que des questionnaires, tests, entretiens ou sondages, dont le but principal est d'identifier les anomalies, conformités ou non-conformités.

Chaque non-conformité ou anomalie relevée fait l'objet d'un document spécifique, appelé document de non-conformité, dans lequel l'auditeur propose des actions correctives.

Cette phase requiert de fortes compétences en observation, en communication et en relation humaine. L'auditeur doit non seulement se faire accepter, mais idéalement être perçu comme un interlocuteur attendu. C'est aussi à cette étape que ses capacités d'analyse et de déduction sont le plus sollicitées, car il doit formuler ses constats et observations pour poser les bases des mesures correctives à mettre en œuvre.

4.3 La phase de conclusion :

Dernière étape de la mission d'audit, cette phase requiert une solide capacité de synthèse ainsi qu'une aptitude affirmée à la rédaction, car elle donne lieu à l'élaboration du rapport d'audit. Bien que centrée sur l'écrit, cette phase inclut également un volet de communication.

Une réunion de clôture est organisée au cours de laquelle le responsable de la mission présente le projet de rapport aux audités. Ces derniers ont alors la possibilité d'exprimer leurs observations, qui sont prises en compte dans la mesure où elles sont justifiées.

Le rapport d'audit, pièce maîtresse de la mission, doit inclure :

- Les constats observés ;

⁹ Types d'audits, (LEBERTON, le management environnemental).

- L'analyse et l'opinion de l'auditeur ;
- Les recommandations formulées ;
- Une conclusion claire et structurée.

Ce document, formel et engageant pour le responsable d'audit, doit être complet, argumenté et rédigé de manière définitive. Il joue un rôle essentiel en incitant la direction générale à réfléchir et à initier les actions d'amélioration nécessaires.

5. Audit de certification et de suivi d'une entreprise :¹⁰

La certification est une démarche volontaire qui peut aider une entreprise à se démarquer de ses concurrents. Elle renforce la confiance des clients et représente un outil important pour rester compétitif. Elle est accordée par des organismes indépendants, qui ne dépendent ni de l'entreprise certifiée ni des autorités publiques.

Une entreprise peut décider de suivre cette démarche pour plusieurs raisons, notamment pour améliorer sa performance en matière d'environnement et adopter une stratégie plus responsable.

5.1 Audit de certification :

L'audit de certification est la dernière étape pour une organisation qui souhaite obtenir un certificat. Cette étape n'est possible que si l'entreprise a déjà mis en place un système de gestion complet.

Une fois ce système en place, un organisme indépendant vient vérifier, à travers un audit, que tout est bien conforme aux exigences du référentiel choisi.

L'objectif est de présenter les grandes étapes de l'audit de certification pour les entreprises qui veulent être certifiées. La méthode utilisée est d'ailleurs très proche de celle d'un audit interne.

5.1.1 Certification ISO 14001 :

De plus en plus d'entreprises prennent conscience de leur impact sur l'environnement. La certification ISO 14001 montre qu'une entreprise prend en compte les aspects environnementaux dans ses activités et qu'elle agit de manière responsable.

Ce type de certification rassure les partenaires de l'entreprise : clients, fournisseurs, investisseurs, banques, administrations, etc. Elle renforce également l'image de l'entreprise,

surtout si celle-ci possède déjà d'autres certifications comme l'ISO 9001.

La norme ISO 14001 peut être combinée avec d'autres référentiels ou labels (comme les normes sectorielles, les labels environnementaux ou les certifications volontaires). Elle fait partie d'un ensemble de normes ISO qui partagent une structure commune, ce qui facilite son intégration dans une organisation déjà certifiée.

Aujourd'hui, de nombreux marchés publics et privés exigent cette certification. Les acheteurs incluent désormais cette norme dans leurs critères de sélection pour choisir leurs fournisseurs.

5.2 L'audit de suivi :

L'audit de suivi est un audit réalisé après la certification initiale ou après un renouvellement. Il se déroule généralement un an après l'audit précédent, puis de nouveau la deuxième année, avant le prochain audit de renouvellement.

Cet audit est plus court qu'un audit initial ou de renouvellement. Son objectif est de vérifier que le système de management continue de bien fonctionner et qu'il n'y a pas de dérives importantes. Il permet ainsi de s'assurer que l'entreprise respecte toujours les exigences de la norme.

6. Amélioration continue du système de gestion environnementale de l'entreprise :¹¹

Mettre en place un programme d'audit environnemental permet de surveiller en continu le fonctionnement global du système de gestion environnementale de l'entreprise. L'audit ne se limite pas à identifier les faiblesses ou les non-conformités ; il offre aussi une vue d'ensemble sur l'évolution des performances au fil du temps. Grâce à la répétition régulière du processus, les méthodes se perfectionnent et les résultats s'améliorent. Ce suivi constant favorise donc une amélioration continue du système, un avantage largement reconnu par les professionnels.

7. La protection de l'environnement et développement durable :

L'audit environnemental est un outil efficace pour aider les entreprises à améliorer leur performance tout en respectant les principes du développement durable. Il permet non seulement de moderniser les méthodes de travail, les techniques et les procédés de production, mais aussi de s'assurer que l'entreprise respecte les règles, les normes du secteur et les obligations légales.

¹⁰ Idem.

¹¹ Avantages limites (D'HUMIERES, Environnement et Entreprise).

Conclusion

L'audit aide aussi à évaluer si le système de gestion environnementale est bien adapté, en prenant en compte la communication interne, la formation, la gestion des risques et les choix de pratiques responsables. Il permet ainsi d'intégrer l'environnement dans toutes les décisions importantes de l'entreprise.

Enfin, l'audit environnemental encourage les entreprises à adopter une démarche plus responsable et à développer une vraie conscience écologique, bénéfique pour les générations actuelles et futures. C'est dans cette logique qu'ont été créées les normes ISO 14000, axées sur la prévention et la réduction de la pollution.

Chapitre 02 :
Présentation générale de l'entreprise ENIEM

1. Présentation générale de l'ENIEM



Figure 2. 1:Présentation de l'ENIEM(www.tsa-algerie.com)

1.1 Profil de l'entreprise ENIEM

1.1.1 Création de l'ENIEM

L'Entreprise Nationale des Industries de l'Électroménager (ENIEM) a été fondée par le décret n°83 en date du 2 janvier 1983. Elle résulte de la réorganisation structurelle de la SONELEC (Société Nationale de Fabrication et de Montage de Matériel Électrique et Électronique), créée en 1974, dont les activités dans le secteur de l'électroménager ont débuté en 1977. L'ENIEM a été convertie en société par actions le 8 octobre 1989

Depuis sa création, l'ENIEM a joué un rôle important dans la satisfaction des besoins du marché national en équipements domestiques, tels que les réfrigérateurs, cuisinières, climatiseurs et lave-linges. L'entreprise a su évoluer pour répondre aux exigences du marché, notamment en adoptant des démarches qualité et environnementales (certifications ISO 9001 et ISO 14001), tout en s'inscrivant dans une logique de modernisation et de développement durable.¹

¹ www.ENIEM.dz

1.1.2 Structure organisationnelle de l'ENIEM¹²

L'ENIEM est structurée de la manière suivante :

- Son siège social est établi au chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou.
- La filiale EIMS, spécialisée dans la fabrication d'équipements sanitaires (lavabos, baignoires, éviers), est située à Miliana, dans la wilaya d'Aïn Defla.
- La filiale FILAMP, dédiée à la production de lampes électriques, se trouve à Mohammedia, wilaya de Mascara.
- Le Complexe d'Appareils Ménagers (CAM) est localisé dans la zone industrielle Aissat Idir, à Oued-Aissi.
- Une unité commerciale est également implantée dans cette même zone industrielle d'Oued-Aissi.
- L'entreprise comprend cinq unités opérationnelles et six directions, toutes placées sous la supervision d'un Président Directeur Général, en plus des deux filiales FILAMP et EIMS.

L'ensemble de cette organisation est représenté dans l'organigramme ci-dessous:

¹² Idem.

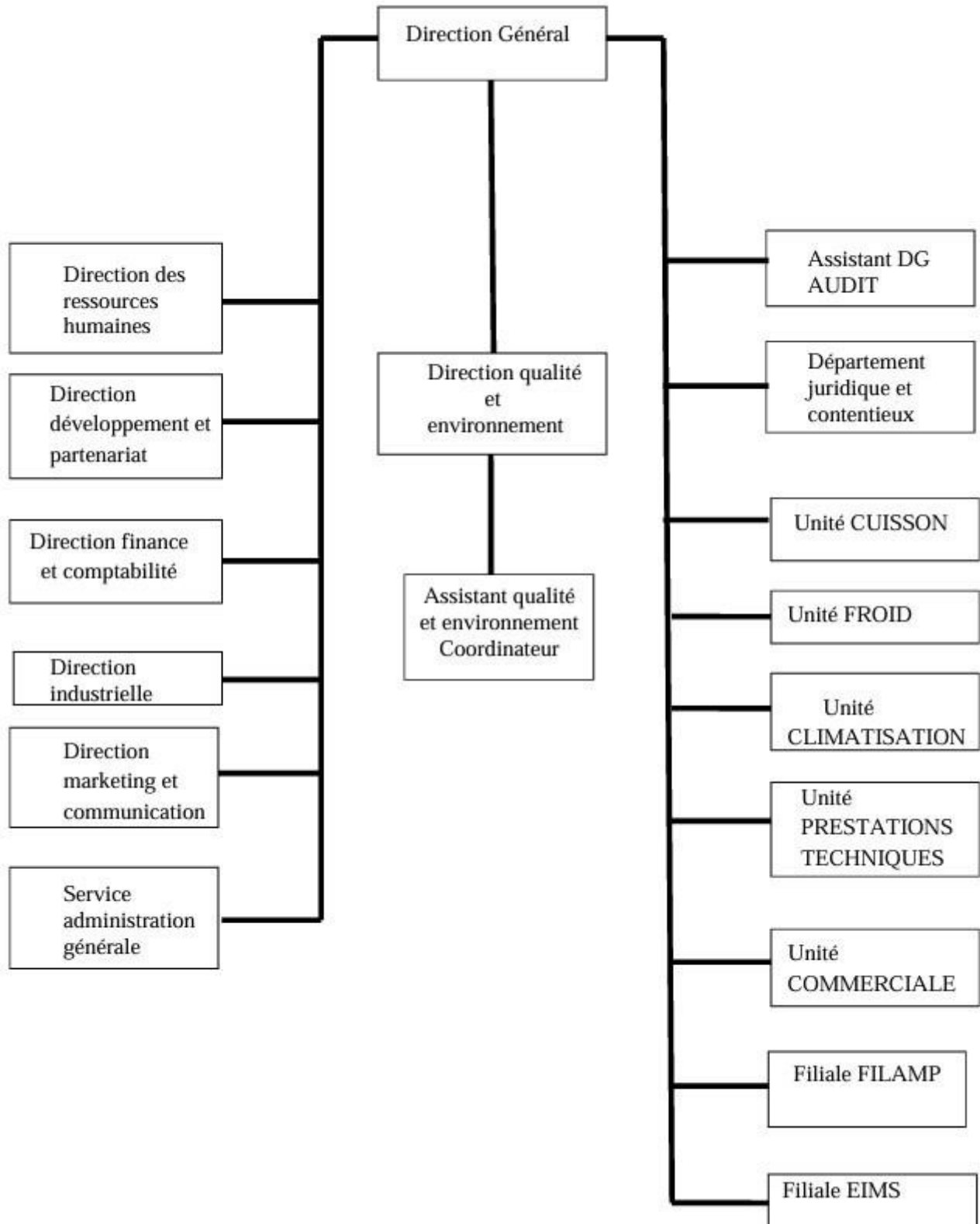


Figure 2. 2: Organigramme de l'ENIEM ¹³

¹³ www.ENIEM-dz.com

1.1.3 Direction générale (D G)¹⁴

La Direction Générale représente l'organe décisionnel chargé de définir la stratégie globale et d'assurer le développement de l'entreprise. Elle détient une autorité hiérarchique et fonctionnelle sur l'ensemble des directions et unités opérationnelles. Le Directeur Général est épaulé par une équipe de cadres dirigeants, chacun responsable des domaines suivants :

- Gestion des ressources humaines
- Finances et comptabilité
- Développement et partenariats
- Planification et contrôle de gestion
- Marketing et communication
- Qualité et environnement
- Administration générale.

1.1.4 complexe des appareils ménagers (C A M)

À la suite de sa restructuration en 1998, le Complexe des Appareils Ménagers (CAM) a été réorganisé en trois unités de production, chacune spécialisée par type de produit.

➤ L'unité Froid

Cette unité comprend quatre lignes de montage destinées à différents types d'appareils :

- Une ligne dédiée aux réfrigérateurs compacts (modèles table top)
- Une ligne pour les réfrigérateurs de grande capacité
- Une ligne pour les congélateurs et conservateurs
- Une ligne spécifique au réfrigérateur de 520 litres

Elle dispose également de plusieurs ateliers de fabrication, notamment :

- Découpe et refendage de tôles
- Pressage et soudure
- Fabrication de pièces métalliques
- Traitement et revêtement de surfaces
- Thermoformage et injection de mousse isolante

Les principaux produits fabriqués dans cette unité sont :

¹⁴ Idem.

Chapitre 02 : Présentation générale de l'entreprise ENIEM

- Réfrigérateurs : 160 L (1 porte), 240 L (1 porte), 350 L (1 porte), 330 L (2 portes), 520 L (2 portes), No Frost 375 L (2 portes), 500 L (2 portes), combiné 290 L (réfrigérateur + congélateur)
- Armoire vitrée 675 L
- Congélateur vertical 220 L
- Conservateurs de type bahut : 350 L et 468 L
- Autres modèles de Conservateurs.

> **Unité Cuisson**¹⁵

L'unité Cuisson est spécialisée dans la fabrication de cuisinières fonctionnant au gaz butane et au gaz naturel. Elle prend en charge l'ensemble du processus de production, incluant la transformation des tôles, l'assemblage des composants, ainsi que le traitement et le revêtement des surfaces (émaillage, zingage, chromage).

Les principaux modèles produits sont :

- Cuisinière à 4 feux avec tôle émaillée
- Cuisinière à 4 feux en tôle inox
- Cuisinière grand format à 5 feux.

> **Unité Climatisation**

Cette unité comprend un atelier de tôlerie équipé de presses ainsi que trois lignes de montage distinctes :

- Une ligne dédiée à l'assemblage de climatiseurs
- Une ligne pour la fabrication de machines à laver
- Une ligne pour les chauffe-eau et chauffe-bain

Principalement axée sur des activités de montage, cette unité regroupe une gamme variée de produits, dont :

- Climatiseurs individuels de type fenêtre, avec des capacités allant de 9 000 à 18 000 BTU/h
- Climatiseurs individuels de type split système, de 7 000 à 24 000 BTU/h
- Machines à laver le linge d'une capacité de 7 kg

¹⁵ www.ENIEM-dz.com

Chapitre 02 : Présentation générale de l'entreprise ENIEM

- Chauffe-eau/chauffe-bain de 5 et 10 litres
- Unité des Prestations Techniques (UPT)

Le Complexe des Appareils Ménagers comprend également une Unité des Prestations Techniques (UPT), chargée d'offrir un appui technique aux différentes unités de production. Ses principales missions incluent :

- Réparation des outillages et des moules
- Fabrication de pièces de rechange mécaniques
- Conception et réalisation d'outillages
- Gestion des énergies et des fluides
- Gestion des systèmes informatiques
- Sécurité des installations et gardiennage
- Observations sur l'organisation

L'analyse de la structure organisationnelle de l'ENIEM révèle que les unités de production bénéficient d'une large autonomie de gestion couvrant l'ensemble des fonctions opérationnelles, tout en restant sous l'autorité hiérarchique de la Direction Générale.

Par ailleurs, un rôle stratégique est attribué à la Direction de la Qualité et de l'Environnement (DQE), qui intervient en lien avec toutes les directions et unités de production. Cette position centrale traduit l'engagement de l'ENIEM en faveur de la qualité et du respect de l'environnement. La DQE est notamment chargée de :

- Élaborer les procédures de gestion
- Identifier et formaliser les processus de gestion
- Concevoir, réviser et actualiser les documents de gestion
- Préparer les revues de direction
- Mettre en place les plans d'amélioration continue en matière de qualité et d'environnement
- Analyser et synthétiser les rapports mensuels liés à la qualité et à l'environnement
- Traiter et analyser les réclamations clients
- Élaborer les programmes d'audits internes²

² MELBOUCI L. Evolution organisationnelle de l'entreprise publique. Mémoire magistère UMMTO 1999

1.1.5 Stratégies de l'ENIEM¹⁶

Comme la majorité des entreprises publiques créées par l'État, l'ENIEM a longtemps évolué dans un contexte exempt de contraintes budgétaires, où la rentabilité économique n'était pas un objectif prioritaire. Les considérations sociales, telles que la préservation de l'emploi et l'augmentation des salaires, prédominaient, soutenues par une législation favorable à ces valeurs.

La mission principale de l'ENIEM était de répondre aux besoins de la population en matière d'électroménager. Pour cela, elle s'est engagée dans la fabrication d'une large gamme de produits afin de satisfaire une demande supérieure à l'offre. Bénéficiant d'un quasi-monopole sur le marché national et en l'absence de concurrence étrangère, l'entreprise n'avait pas, à l'époque, de réelle nécessité de définir une stratégie commerciale.

Cependant, dans un contexte économique en évolution et marqué par l'ouverture du marché à la concurrence, l'ENIEM a été contrainte de repenser son orientation stratégique afin de garantir sa compétitivité et sa pérennité. Désormais, la rentabilité devient un objectif central, et l'entreprise adopte une nouvelle vision axée sur :

Le renforcement de sa position concurrentielle sur le marché national, à travers l'amélioration continue de la qualité de ses produits et une veille constante sur les tendances du marché

L'atteinte d'une rentabilité financière, en augmentant le chiffre d'affaires et en optimisant les coûts de production

Dans ce cadre, l'ENIEM a opté pour une stratégie de recentrage sur son cœur de métier, en concentrant ses efforts sur les produits suivants :

- Réfrigérateurs (petits et grands modèles)
- Congélateurs verticaux
- Cuisinières à 4 et 5 feux
- Climatiseurs de type fenêtre et split-system

Cette stratégie de spécialisation s'appuie sur un ensemble d'actions ciblées que l'entreprise met en œuvre pour consolider ses avantages concurrentiels :

- L'optimisation de l'exploitation des capacités de production disponibles
- La mise en œuvre concrète de partenariats, en particulier avec des acteurs étrangers
- L'élargissement de la présence de l'entreprise sur les marchés internationaux

¹⁶ Politiques environnementale, (document officiel : politique environnementales ENIEM).

- La formation continue du personnel et son engagement actif dans la réalisation des objectifs de l'entreprise.

1.1.6 Certification de l'ENIEM¹⁷

Dans le cadre de sa politique de modernisation, l'ENIEM s'est engagée très tôt dans une démarche environnementale. Elle a été pionnière en Afrique et dans le monde arabe en installant dès 1997 un système de reconversion des CFC, remplacés par le cyclopentane, contribuant ainsi à la protection de la couche d'ozone et à la conformité avec les normes européennes, facilitant l'exportation.

L'entreprise adopte une approche de développement durable reposant sur la prévention de la pollution, la gestion responsable des ressources, la formation et l'implication du personnel. Elle est certifiée ISO 14001, couvrant l'ensemble du cycle de vie de ses produits électroménagers : conception, fabrication, assemblage, commercialisation et service après-vente.

Le Système de Management Environnemental (SME) de l'ENIEM s'applique à l'ensemble de ses structures (siège, unités de production, unité commerciale et UPT) et repose sur le principe d'amélioration continue selon le cycle PDCA (Planifier, Réaliser, Vérifier, Agir), en conformité avec la norme ISO 14001 version 2004.

1.1.7 Stratégie environnementale de l'ENIEM

D'après les données de 2016, l'ENIEM adopte une stratégie qualifiée d'éco-active, marquée par plusieurs actions concrètes telles que :

- La mise en place d'un comité environnemental chargé de piloter le Système de Management Environnemental (SME)
- La communication régulière de données environnementales à destination des parties prenantes
- L'anticipation des évolutions réglementaires en matière d'environnement
- La volonté d'améliorer son image en adoptant une posture écologique, tout en réalisant des économies d'énergie

Ces éléments traduisent un engagement environnemental structuré. Toutefois, ces dernières années, une évolution est perceptible : l'approche écologique semble de

¹⁷ Idem.

plus en plus motivée par des considérations économiques. L'ENIEM cherche avant tout à améliorer sa

rentabilité, et son comportement environnemental s'inscrit dans une logique de stratégie « éco-active », à la fois pour répondre aux exigences du marché et optimiser ses performances financières.¹⁸

1.1.8 La politique environnemental de l'ENIEM ¹⁹:

L'ENIEM adopte une politique environnementale tournée vers le développement durable, en mettant en place une gestion proactive de la protection de l'environnement. Son approche repose sur la prévention de la pollution, la préservation des ressources naturelles, la sensibilisation et la formation du personnel, ainsi que sur l'implication de tous les collaborateurs.

Dans ce cadre, l'ENIEM a choisi de suivre une démarche volontaire d'amélioration continue en instaurant un système de management environnemental conforme à la norme ISO 14001 depuis 2004. Cet engagement s'est traduit dès 1977 par la suppression des CFC (chlorofluorocarbures), substances nocives pour la couche d'ozone.

D'autres actions concrètes ont été menées, comme le remplacement des transformateurs contenant des PCB, la reconversion des installations d'émaillage afin d'éliminer les rejets liquides, ainsi que la suppression des COV (composés organiques volatils) en remplaçant la peinture liquide par une peinture en poudre plus propre.

¹⁸ Responsable environnemental de l'eniem, 2015

¹⁹ Politiques environnementale, (document officiel : politique environnementales ENIEM).

Chapitre 03 :
Réalisation de l'audit environnemental

Introduction

L'audit interne, ou audit de première partie, est un outil essentiel dans une démarche d'amélioration continue en entreprise. Il poursuit quatre objectifs principaux : Vérifier la conformité aux référentiels et identifier les non-conformités, Évaluer l'efficacité du système de management environnemental, Déceler les axes d'amélioration, Valoriser les points forts existants. Dans un contexte où la sécurité et la protection de l'environnement deviennent des enjeux prioritaires pour les industries, une entreprise historiquement perçue comme polluante a fait l'objet d'un audit environnemental interne. L'objectif était de s'assurer de sa conformité aux lois algériennes en vigueur et à la norme ISO 14001. L'audit, de type conformité, s'est basé sur l'analyse de documents, d'observations sur le terrain et d'entretiens avec les acteurs concernés. Les pratiques observées ont ensuite été comparées aux exigences légales et normatives. Les résultats de l'audit se répartissent en : Conformités (C) : pratiques alignées avec les exigences, Non-conformités (NC) : absence totale ou insuffisance de mise en œuvre d'une exigence légale, normative (ISO 14001), ou d'une bonne pratique professionnelle. Les non-conformités identifiées concernent le non-respect des obligations légales, des exigences de la norme ISO 14001 ou des bonnes pratiques non appliquées dans les postes audités.

1. Phases de notre mission d'audit à l'ENIEM :²⁰

Notre mission d'audit s'articule autour de trois grandes phases, chacune mobilisant des outils spécifiques. Ces étapes décrivent le déroulement complet de notre intervention.

1.1 Phase de préparation :

Il s'agit de la première étape de notre mission, réalisée du 20 mars 2025 au 6 avril 2025. Au cours de cette période, nous avons :

- Pris connaissance de manière approfondie de l'organisation auditée
- Défini le champ de l'audit, en retenant deux processus :
 - > Le système de management environnemental ;
 - > Le parc environnemental ;
- Collecté la documentation ainsi que les informations relatives au cadre juridique et normatif applicable à notre mission ;
- Effectué une visite du site et des différentes unités afin d'identifier les aspects et impacts environnementaux, dans le but de structurer les axes principaux de notre questionnaire.

1.2 Phase de réalisation :

C'est la deuxième étape de notre mission d'audit, Réalisé du 17 avril 2025 au 22 avril 2025.

Au cours de cette phase, nous avons :

Organisé une réunion avec le responsable du service environnement afin de présenter ce que on a l'intention de faire.

Élaboré le programme ainsi que le plan d'audit.

²⁰ <https://www.ummtto.dz>.

Tableau 3. 1:Programme d’audit interne

| Programme d’audit interne | | | |
|---|--|--------------------------------|--|
| Direction : Environnement | | | |
| Usine : | | | |
| Élément a audité | Secteur de travail concernés | Les jour d’audit | |
| Le système de management environnemental | Direction: Environnement | Du 24/04/2025 au 27/04/2025 | DU DE AUDIT SYSTÈME MANAGMENT |
| 5.2/ Politique environnemental | | | |
| 6.1.2/ Aspects environnementaux | | | |
| 6.1.3/ Obligation de conformité | | | |
| 9.2/ Audit interne | | | |
| Le parc environnement (La zone de stockage des déchets) | Le parc environnement (La zone de stockage des déchets) | du 28/04/2025 au 05/05/2025 | DU DES AUDIT STOCKHAGE DECHETS |

Tableau 3. 2:Le plan d’audit ²¹

| | |
|--|--|
| Organisme | |
| Adresse | |
| Normes | ISO 14001/ Règlementation Algérienne/ Les bonnes pratiques |
| Responsables d’audit | |
| Objectif d’audit : | |
| Vérifier le degré de conformité de la société aux exigences légal, réglementaire et aux exigences des normes et notamment la norme ISI 14001 | |

- Travail sur terrain : en présence du responsable du site on a fait :²²
- Une visite du parc environnement (Zone de stockage des déchets).

²¹ <https://www.ummt0.dz>

²² Audit environnemental / guide général.

1.3 Phase de conclusion :

C'est la dernière étape de l'audit, Réalisée du 07 au 12 mai 2025. Au cours de cette période, les activités suivantes ont été réalisées :

- La préparation des constats d'audit ;
- L'élaboration du rapport d'audit.

2. Déclenchement de l'audit²³

2.1 Audit du système management environnemental

2.1.1 Le champ d'audit :

Le système de management environnemental (SME) dans le service environnement de l'ENIEM.

2.1.2 Les cadres normatifs et réglementaires :

- *Norme ISO 14001* :

La norme ISO 14001 est une référence internationale qui établit les exigences relatives à un système de management environnemental (SME) efficace. La présente Norme internationale est destinée à être utilisée par les organismes souhaitant gérer leurs responsabilités environnementales d'une manière systématique qui contribue au pilier environnemental du développement durable.

Elle permet aux organisations, quels que soient leur secteur d'activité ou leur taille, de structurer leur démarche environnementale de manière cohérente, en intégrant les enjeux écologiques à leur stratégie globale. Cette Norme Internationale permet d'aider un organisme à obtenir des résultats escomptés de son système de management environnemental lesquels constituent une valeur ajoutée Pour l'environnement, et pour l'organisme lui-même et pour les parties intéressées. En cohérence avec la politique environnementale d'un organisme les résultats escomptés du système de management environnemental incluent :

- l'amélioration de la performance environnementale ;
- le respect des obligations de conformité ;
- la réalisation des objectifs environnementaux.
- identifier, maîtriser et réduire ses impacts environnementaux ;

Cette norme internationale peut être appliquée en tout ou en partie afin d'améliorer de

²³ Méthodologie de l'audit (ISO 14001, 2015).

manière structurée le management environnemental. Toutefois, une déclaration de conformité à cette norme n'est considérée comme valide que si l'ensemble de ses exigences est pleinement intégré au système de management environnemental de l'organisme et entièrement respecté, sans aucune omission.

– La réglementation algérienne pour la protection de l'environnement

L'Algérie s'est dotée d'un cadre juridique important pour encadrer la protection de l'environnement, dont la base principale est la loi n° 03-10 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable. Cette loi définit les principes fondamentaux de la gestion environnementale, tels que la prévention, la précaution, la responsabilité du pollueur et la participation citoyenne.

Elle couvre plusieurs domaines, notamment :

La gestion des déchets ;

La lutte contre les pollutions de l'air, de l'eau et du sol ;

La préservation de la biodiversité ;

Le contrôle des établissements classés (installations susceptibles de présenter des risques ou des nuisances) ;

L'évaluation environnementale des projets (études d'impact et notices environnementales).

2.1.3 Liste des éléments à auditer ²⁴:

Lors de mon stage pratique de deux mois j'ai pas pu auditer tous les éléments du système de management environnementale j'ai choisi juste quelques éléments pour réaliser l'audit :

- La Politique environnementale
- Les aspects environnementaux
- Obligations de conformité
- Les audits internes.

L'audit a été réalisé sous forme de questions fermées adressées à Mme K.H, cheffe de la structure Environnement, avec des réponses de type oui/non.

Au cours de l'audit, j'ai demandé à consulter l'ensemble des documents relatifs aux points audités afin de vérifier la disponibilité des éléments requis, à savoir :

- La politique environnementale ;
- La liste des aspects environnementaux et des aspects significatifs ;

²⁴ Observation terrain (mémoire : contribution à l'évaluation ISO 14001).

- La liste des lois et règlements applicables au secteur d'activité de l'entreprise ;
- Les programmes d'audits internes et leurs résultats ;
- Les rapports des audits internes ;
- Les documents relatifs aux non-conformités ainsi que ceux des actions correctives.

Tableau 3. 3: Audit interne ²⁵ - ²⁶

| Q | Classe de 14001 : 2015 ISO | Question d'audit | Preuves d'audit |
|--|--|---|---|
| Système de management environnemental | | | |
| 5.2 La politique environnementale | | | |
| Q1 : 5.2 | La politique environnementale est un document formel par lequel une organisation définit ces objectifs et ces principes d'action en matière de protection de l'environnement | Est-ce que l'ENIEM avait établi une politique environnementale ? | L'entreprise passé d'une politique environnementale ou dans le domaine d'application définit son système de management environnemental. |
| Q2 : 5.2 | Une politique environnementale efficace doit inclure des engagements claire en matière de protection de la politique | Est-ce que cette politique inclut la protection de l'environnement et la prévention de la pollution ? | L'entreprise inclut une politique environnementale que inclus son engagement de protection de l'environnement et d'amélioration continue. |
| Q3 :5.2 | Une politique documenté et communiqué et une règle établi et approuvé par la direction qui est mise et partagée auprès des parties concernées au sein de l'entreprise. | Cette politique est-elle documenté et communiqué au sein de l'organisme ? | Lors de notre visite sûr site on avait remarqué que la politique environnementale est affichée et documenté dans les services intéressés. |
| 6.1.2 Les aspects environnementaux | | | |
| Q1 :6.1.2 | La détermination des aspects et des impacts consiste a identifier les activités produits et services | Est ce que les aspects et les impacts environnementaux sont déterminés ? | Les impacts environnementaux sont déterminer. |

²⁵ checklist Norme ISO 14001 : 2015 (ASQ-internal audit check- list sheets ISO14001:2015)

²⁶ (safety culture ISO14001:2015 internal audit check-list) (PECB-ISO14001 audit check-list)

| | | | |
|---------------------------------------|---|---|---|
| | d'organisme qu'il a, les moyens de maîtrises et ceux sur lesquels il a les moyens d'avoir une influence. | | |
| Q2 :6.1.2 | Une procédure de détermination des aspects environnementaux et de leurs significations est un processus qui permet d'assurer la conformité aux exigences réglementaires et normatif (ISO 14001) | Y-a-t-il une procédure pour déterminer les aspects environnementaux et significatif ? | Les aspects environnementaux et significatif sont identifiés par la procédure d'identification S E 4.3.1. 01 |
| Q3 :6.1.2 | La communication des aspects environnementaux consiste à informer les services concernés des aspects identifiés. | Ces aspects sont communiqués ? | Les aspects sont communiqués avec les différents niveaux et fonctions de l'organisme de façon appropriée. |
| Q4 :6.1.2 | L'organisme doit tenir à jour des informations documenté sur les aspects et les impacts environnementaux et ses critères utiliser pour les déterminer. | Existe-t-il des informations documenter sur les aspects et l'entreprise ? | Les aspects environnementaux sont listés et documenté au sein de l'organisme. |
| 6.3.1 Obligation de conformité | | | |
| Q1 :6.1.3 | L'organisme doit avoir accès aux obligations de conformité relatives à ses aspects environnementaux et déterminer de quelle manière ces obligations sont appliquer a l'organisme. | Est-ce que l'entreprise avait établi une liste des lois et des règles principaux applicatif au secteur d'activité ? | Le responsable environnemental ma montré la liste des lois appliqués, dont la loi n 03-10 du 19 juillet 2003 relative a la protection de l'environnement. |
| 9.2 Audit interne | | | |

| | | | |
|-----------------|---|--|---|
| Q1 : 9.2 | l'Audit interne est un examen périodique réaliser par ou pour l'entreprise pour vérifier sa conformité aux exigences réglementaires et normatives. | Est-ce que vous réalisez régulièrement des audits internes ? | Le responsable environnement a planifié un audit par an pour déterminer si le SME est conforme aux exigences de la norme ISO 14001. |
| Q2 : 9.2 | L'auditeur chargé d'évaluer un système de management environnemental selon la norme ISO 14001, doit posséder une connaissance approfondie de cette norme. | Ces audits sont-ils effectués par une personne compétente et formée? | Le responsable de l'environnement à désigné une équipe d'Audit composé de personnes formées et disposant d'une solide connaissance de la norme ISO 14001. |

2.2 Réalisation d'un audit environnemental au niveau du parc environnement « Stockage des déchets »²⁷

2.2.1 Définition d'un déchet²⁸

« Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou, plus généralement, tout objet, bien meuble dont le détenteur se défait, projette de se défaire, ou dont il a l'obligation de se défaire ou de l'éliminer ». Loi n° 2001-19.

"Les déchets se répartissent en deux catégories : Les déchets dangereux (DD) : ces déchets présentent des risques pour la santé humaine et l'environnement. Ils nécessitent donc un traitement spécifique, incluant des conditions particulières de stockage, de collecte et de traitement. Les déchets non dangereux (DND) : également appelés déchets banals, ils ne présentent pas de caractéristiques de danger ni de risque pour les usagers.

²⁷ Gestion des déchets (loi n°01-19 du 12 décembre 2001).

²⁸ Loi environnement (loi n°03-10 du 19 juillet 2003).

2.2.2 Classification des déchets

– Déchets ménagers et assimilés

- Tous déchets issus des ménages ainsi que les déchets similaires provenant des activités industrielles, commerciales, artisanales, et autres qui, par leur nature et leur composition sont assimilables aux déchets ménagers
- Déchets encombrants : Tous déchets issus des ménages qui en raison de leur caractère volumineux ne peuvent être collectés dans les mêmes conditions que les déchets ménagers et assimilés



– Déchets spéciaux²⁹

- Tous déchets issus des activités industrielles, agricoles, de soins, de services et toutes autres activités qui en raison de leur nature et de la composition des matières qu'ils contiennent ne peuvent être collectés, transportés et traités dans les mêmes conditions que les déchets ménagers et assimilés et les déchets inertes.



– Déchets spéciaux dangereux³⁰

Tous déchets spéciaux qui par leurs constituants ou par les caractéristiques des matières nocives qu'ils contiennent sont susceptibles de nuire à la santé publique et/ou l'environnement

²⁹ Idem.

³⁰ Idem.



– Déchets des activités de soins³¹⁻³²

Tous déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif ou curatif, dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire.

- Les instruments et matériels médicaux contaminés, tels que les seringues, scalpels, fil chirurgical, pansements, cotons, gants...
- Les organes et parties de corps comme les placentas des maternités, membres amputés etc..
- Le matériel des laboratoires d'analyses (tubes, boîtes de Pétri, milieux de culture, produits chimiques et emballages).
- Les médicaments et produits de soins périmés.
- Les déchets hospitaliers jetés en pleine nature, sont la source de différentes nuisances plus ou moins grave. Ainsi on dénote des impacts sur la santé publique, la qualité de l'air, du sol et des eaux.



– Déchets inertes

Tous déchets provenant notamment de l'exploitation des carrières, des mines, des travaux de démolition, de construction ou de rénovation, qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique lors de leur mise en décharge, et qui ne sont pas contaminés par des substances dangereuses ou autres éléments générateurs de nuisances, susceptibles de nuire à la santé et/ou à l'environnement.

³¹ Gestion des déchets (loi n°01-19 du 12 décembre 2001).

³² Loi environnement (loi n°03-10 du 19 juillet 2003).



Notion de déchets Ultimes³³

- Le déchet ultime est le déchet qui n'est plus réutilisable et qui ne peut plus être traité à des fins de valorisation ou de recyclage du fait de son caractère dangereux ou très polluants
- Il est admis en décharge de classe I.



2.2.3 bonnes pratiques pour bien stocker les déchets³⁴

- L'entrée dans la zone de déchets doit être sécurisée. Seules les personnes autorisées peuvent y accéder.
- Les déchets liquides doivent être mis dans des barils fermés et placés sur des bacs de rétention
- Il faut trier les déchets selon leur type (solide, liquide, dangereux, etc.).
- Identifié les dangers : pour protéger la santé des personnes et préserver l'environnement, pouvoir identifier les déchets selon la nomenclature européenne.
- Le lieu de stockage doit être ouvert et bien ventilé.
- Les déchets doivent être mis dans des conteneurs résistants, appropriés et adaptés à leurs natures.
- Les conteneurs doivent rester fermés, mais faciles à ouvrir si besoin.
 - Les étiquettes sur les conteneurs doivent indiquer ce qu'il y a dedans, symbole de danger et la date.

2.2.4 Début de l'audit³⁵:

³³ Idem.

³⁴ Idem..

³⁵ Résultats et recommandations (RENAUD, le système de management environnementale comme moyen de

Une conformité a été relevé : l'accès à la zone de stockage est limité uniquement aux personnes autorisées, ce qui réduit les risques d'accidents.

Une conformité a été relevé : la séparation de déchets par types est respectée.

Une non-conformité a été relevé : Présence des produits périmés avec des emballages dégradés dans le site de stockage sans aucune prise en charge.

Une conformité a été relevé : Les déchets sont placés dans des bacs ou barils résistants et appropriés à leur type (solide, liquide, dangereux...).

Une conformité a été relevé : les barils sont étiquetés et contiennent toutes les informations nécessaires pour indiquer les dangers et les règles de conduite à suivre. (Nom, symbole de danger ..)

Une conformité a été relevé l'endroit est bien propre et bien organisé, limitant les risques de chute ou d'incendie.

Une non-conformité a été relevé : certains barils sont stockés dans un endroit ouvert et sur un plafond perméable, facilement pénétrable en cas de pluie.

3. Résultats et recommandations³⁶

Cette dernière section présente les résultats de mon travail divisé en deux parties. La Première partie : Elle est consacrée à la révision des notes d'audit et aux conclusions préliminaires, dans le but de préparer le rapport final. Les informations recueillies ainsi que les preuves collectées ont été examinées en détail et comparées aux critères d'audit. La Deuxième partie : Suite à l'analyse des données, un rapport d'audit a été rédigé. Ce document expose les constats effectués, les non-conformités identifiées, ainsi que leurs impacts négatifs réels ou potentiels. Il propose également des actions correctives, des mesures d'atténuation et des recommandations visant à améliorer les éléments audités.

3.1 Le constat d'audit

Dans l'ensemble, l'entreprise respecte bien les lois, les règles et les procédures liées à la protection de l'environnement.

Globalement j'ai pu constater que la majorité des éléments audités étaient conformes aux lois et aux normes, et le système de management de l'environnement fonctionne correctement selon la norme ISO 14001.

Cependant, l'audit a aussi relevé que certains éléments ne sont pas conformes, et d'autres nécessitent des améliorations.

contrôle).

³⁶ Résultats et recommandations (RENAUD, le système de management environnementale comme moyen de

Plus précisément, au niveau du stockage des déchets.

3.1.1 système de management environnemental :³⁷

L'un des objectifs de la mission d'audit était de vérifier si le système de management environnementale (SME) de l'entreprise est bien conforme.

- La politique environnementale³⁸ :

L'audit a montré que la politique environnementale est très importante et est un élément indispensable pour obtenir la certification ISO 14001.

Elle reflète l'engagement et la volonté des employés à atteindre les objectifs fixés, que ce soit à court ou à long terme, pour améliorer la performance d'environnementale.

Cette politique est bien partagée au sein de l'entreprise : elle est affichée dans tous les services et validée par la direction, ce qui prouve l'engagement de l'entreprise envers la protection de l'environnement.

Elle est surtout centrée sur l'amélioration continue.

La performance de La politique environnementale dans l'entreprise est excellente. Aucune action d'amélioration n'est nécessaire à ce niveau.

- Aspects environnementaux et aspects environnementaux significatifs

L'audit a montré que les aspects environnementaux (AE) et les aspects environnementaux significatifs (AES) liés aux activités de l'entreprise sont bien identifiés et bien documentés. Cependant, le personnel des autres départements est un peu ou pas informé sur ce sujet.

La maîtrise des AE et AES dans l'entreprise est très bonne et ne nécessite aucune amélioration.

L'intégration du personnel, la formation, l'information et la communication à tous les niveaux sur ces aspects sont recommandés.

- Obligations de conformité :

Comme toutes les entreprises à risque élevé, l'entreprise audité à établir une liste des lois et règlements algériens liés à l'environnement.

La majorité de ces règles sont bien connues, communiquées au personnel et appliquées d'une manière organisée.

- L'audit interne

contrôle).

³⁷ Idem.

³⁸ Résultats et recommandations (RENAUD, le système de management environnementale comme moyen de

L'audit a montré que :

- L'entreprise réalise des audits internes du système de management environnementale (SME) à des dates prévues, en général une fois par an, par le service QHSE (qualité, hygiène, sécurité et environnement)
- Les programmes d'audit sont régulièrement mis à jour et bien documentés.
- Les non-conformités détectées ainsi que les actions correctives sont bien maîtrisées et documenter.
- Le choix des auditeurs est justifié de manière claire.

Globalement, l'entreprise montre une bonne maîtrise opérationnelle et documentaire en matière des audits et de vérification.

- Le stockage des déchets :

L'audit a permis d'identifier certaines non-conformités qui doivent être corrigées par le service responsable.

Déchets liquides :

Le stockage est bien maîtrisé.

→ Les huiles usagées sont correctement stockées dans des barils, placés sur un bac de rétention pour éviter les fuites.

Déchets solides :

Le stockage n'est pas parfaitement maîtrisé. Lors de la visite, j'ai constaté à la fois des conformités mais aussi des non-conformités qui doivent être corrigé pas le service concerné.

→ Le tri des cartons, plastiques, aluminium et résidus de peinture est bien fait. Aucune amélioration n'est nécessaire à ce niveau.

Le styropore et le bois est bien stocké aucune amélioration n'est recommandée

→ Certains emballages de produits sont dégradés ; il est recommandé de les remplacer ou d'améliorer leur conditionnement.

→ La présentation de produits périmés dans la zone de stockage il est recommandé de les prendre en charge.

→ Une partie du plafond au-dessus des barils est ouvert il est conseillé de renforcer ou couvrir cette zone pour plus de sécurité.³⁹

³⁹ Résultats et recommandations (RENAUD, le système de management environnementale comme moyen de contrôle).

3.2 Le rapport d'audit⁴⁰

| Tableau 3. 4:Le rapport d'audit environnemental | |
|--|--|
| Objectifs | La vérification de la conformité. (Guide pratique d'audit interne ISO14001 - ISMS.online) |
| Type d'audit | Audit interne |
| Critères d'audit | Procédure documentée du système de management environnemental norme ISO 14001 versions 2015 |
| Domaine audité | <ul style="list-style-type: none"> – Système de management environnemental – La zone de stockage des déchets |
| Date d'Audit | 28 avril 2025 |
| Responsable d'audit | |
| Auditeur | |
| Audité | Entreprise ENIEM |
| Lieux visités | Zone de Stockage des déchets |
| Conclusion de l'Audit | L'Audit a été effectué conformément au plan d'audit répondant aux objectifs. Généralement l'entreprise est conforme aux lois exigences et procédures pertinentes en matière de protection de l'environnement Le nombre des conformités élevé est supérieur de celui des non-conformités. Pour cela il conviendra de prendre en charge les recommandations élevées dans ce rapport d'audit. |
| Date d'émission de rapport. | 05 mai 2025 |

| Points positifs | |
|------------------------|--|
| POS 01 | La direction affiche plus de dynamisme et de volonté pour une meilleure considération de SME |
| POS 02 | Implication du personnel à développer la mise en œuvre des exigences liées au SME |
| POS 03 | La volonté de la direction d'élargir la réflexion environnementale au-delà des dépôts et antennes. |

⁴⁰ Fiche de contrôle (SAFETYCULURE, internal audit checklist).

| Points d'attention | |
|-----------------------------------|---|
| PDA 01 | Améliorer l'identification des objectifs environnementaux et le suivi efficace pour les atteindre |
| PDA 02 | Récupération des huiles des compresseurs dans un fuit qui est ouvert, ne contient pas de rétention |
| Les conformités | |
| C 01 | Le système de management environnemental est conforme et fonctionne bien, tous ses éléments audités sont en place |
| C 02 | L'aménagement de magasin est excellent |
| C 03 | Tous ce qui a été vérifié dans le magasin audité est conforme aux lois et aux normes. |
| C 04 | Le tri des déchets est bien réalisé et différents types de déchets sont bien séparés. |
| Les non-conformités | |
| NC 01 | Présence des emballages dégradés dans le site de stockage sans les prendre en charge |
| NC 02 | Présence de produits périmés dans la zone de stockage |
| NC 03 | Certains barils sont stockés au-dessus d'un plafond ouverture perméable |
| Actions correctives | |
| AC 01 | Former tous les travailleurs sur les effets de leurs activités sur l'environnement et les risques les plus importants |
| AC 02 | Ranger les produits dangereux dans des armoires ventilés et fermé a clés (Acide, base, produits inflammable) |
| AC 03 | Remplacer les emballages abîmés et se débarrasser rapidement des produits périmés. |
| AC 04 | Trier les déchets solides par types et les stocker dans des conteneurs séparer. |
| AC 05 | S'assurer que tous les barils sont bien fermés |
| Proposition d'amélioration | |
| PDA 01 | Intégration les plans d'actions environnementaux dans tous les départements, pour identifier clairement les aspects liés à l'environnement. |
| PDA 02 | Motiver les employés de l'entreprise à la mise en œuvre du SME |
| PDA 03 | Effectuer des contrôles réguliers de l'état des palettes racles et étagères dans la zone de stockage. |

| | |
|---------------|--|
| PDA 04 | Mettre un plan de stockage des matières dangereuses comportant la localisation précise des différentes classes de produits |
| PDA 05 | Installer un système de protection d'incendie (Extincteur automatique...) et faire un des stocks en cas de fuite ou d'incendie il permet de connaître rapidement la nature des produits stockés et des quantités. |
| PDA 06 | La rétention doit être étanche aux produits qu'elle pourrait contenir et résister aux actions physiques et chimiques de ces produits. |
| PDA 07 | Des produits incompatibles ne doivent pas être associés à une même capacité de rétention des règles de comptabilité des produits sont à respecter |
| PDA 08 | Il faut éviter de stocker ensemble des produits inflammables et nocifs/ irritants car ces derniers deviennent alors réellement dangereux après réaction. |
| PDA 09 | Les produits toxiques ou très toxiques doivent être séparés des autres produits et stockés dans un local ou dans une armoire fermée à clé. Seul un nombre limité de personnes formées aux risques liés à ces produits pourra pénétrer dans ce local. |
| PDA 10 | Encourager le recyclage exemple la fabrication de pâte à papier à partir des chiffons et papiers usagés. |
| PDA 11 | Assurer en performance l'ordre et la propreté de l'entrepôt grâce au nettoyage industriel en appliquant la méthode des 5 S (Trier Ranger Nettoyer Standardiser et respecter) afin d'optimiser la sécurité. |

Conclusion⁴¹

À la suite de l'audit environnemental réalisé, plusieurs constats ont été relevés et présentés dans un rapport. Les résultats principaux sont les suivants :

- Le mode de stockage en magasin est globalement satisfaisant, bien qu'il nécessite certaines améliorations et ajustements.
- Le parc de stockage des déchets présente plusieurs non-conformités importantes.

La gestion des déchets est organisée selon leur type, leur niveau de dangerosité et les risques liés à leur stockage. Chaque catégorie suit un processus spécifique de traitement ou d'élimination. Toutefois, certains déchets, comme les produits périmés, ne sont actuellement pas traités : ils sont uniquement stockés.

Ce travail a permis d'identifier les points forts et les points faibles de l'entreprise sur le plan environnemental. Les objectifs fixés ainsi que les actions entreprises pour améliorer les performances ont été clairement mis en évidence dans le rapport.

Enfin, la mise en œuvre de projets à visée écologique améliore considérablement l'image de l'entreprise, tant au niveau national qu'international. Une entreprise engagée dans la protection de l'environnement est perçue comme innovante, ce qui lui permet de se distinguer de ses concurrents.

⁴¹ Fiche de contrôle (SAFETYCULURE, internal audit checklist).

Conclusion

Conclusion générale

L'audit environnemental réalisé au sein de l'entreprise industrielle ENIEM a permis de mettre en évidence l'efficacité relative de cet outil dans l'évaluation, la maîtrise et l'amélioration de la performance environnementale. Dans un contexte réglementaire précis, encadré par les décrets algériens en vigueur, l'audit s'est révélé essentiel pour dresser un état des lieux fiable des pratiques environnementales de l'entreprise.

L'analyse a particulièrement mis en lumière deux aspects clés : le système de management environnemental (SME) et la gestion des déchets. Le SME en place montre une certaine structuration, avec des objectifs définis et une volonté d'engagement, mais il reste confronté à un manque d'implication du personnel et à une intégration insuffisante dans certains départements. Concernant la zone de stockage des déchets, de nombreuses non-conformités ont été observées : absence de traitement de certains types de déchets comme les produits périmés, conditions de stockage inadaptées, et manque de suivi strict.

Ces constats confirment que l'audit est un outil pertinent pour évaluer les défaillances, mais surtout pour identifier des outils d'amélioration concrets. Il a permis de formuler des propositions pratiques, notamment :

- L'intégration de plans d'action environnementaux à tous les niveaux de l'entreprise, avec une identification claire des aspects significatifs.
- Le renforcement de la sensibilisation et de la motivation du personnel à l'application du SME.
- La mise en place d'un dispositif de suivi régulier des pratiques environnementales dans chaque service.
- Le contrôle strict des zones de stockage et l'adoption de la méthode des 5S pour assurer l'ordre, la propreté et la sécurité.
- Le suivi quantitatif des déchets depuis leur production jusqu'à leur traitement.

Ainsi, l'audit environnemental s'est montré efficace pour évaluer la conformité de l'ENIEM à la réglementation environnementale, pour maîtriser les risques liés à la mauvaise gestion des déchets, et pour orienter l'entreprise vers une amélioration continue de ses pratiques. Il constitue un outil indispensable pour toute entreprise industrielle souhaitant avoir à la fois une bonne performance économique et un engagement environnementale durable.

Annexe

Annexe 01

Liste des documents et dossiers examinés dans le cadre de l'étude du système de management environnemental (SME) :

- Politique environnementale de l'entreprise
- Manuel du système environnemental
- Objectifs environnementaux définis
- Description des rôles et responsabilités liés au SME
- Rapports de non-conformité
- Registres des formations environnementales suivies par le personnel
- Manuel d'intervention en cas d'urgence
- Guide d'auto-évaluation du SME
- Procédure d'analyse des aspects environnementaux (AE) et des aspects environnementaux significatifs (AES)
- Site web présentant la politique environnementale et les communications aux parties prenantes. La Source (IJEP.dz, cerist)
- IJEP

Annexe 2:

Pictogrammes de danger

Source: <http://orme-conseils.com>



Annexe 3:

Exemple étiquettes CLP (classification, labelling, packaging) règlement relatif à la classification et à l'emballage des substances et des mélanges.

Source: www.sbedirect.com



Références :

1. Mémoire: développement durable et la performance environnementale au sein d'une entreprise algérienne : Cas de l'ENIEM
2. Mémoire: Le système de management environnemental au service du développement durable : Cas de l'ENIEM
3. Mémoire: Contribution à l'évaluation d'une mise en place de la norme ISO 14001
4. Mémoire: Mise en place d'un système de management environnemental selon la norme ISO 14001 au sein de l'ENIEM, Département de Génie des Procédés, 2018-2019 –
5. www.ummtto.dz
6. Mémoire: Gestion des déchets et la réglementation : Cas de l'ENIEM
7. Livre: LEBRETON Bernard, Le management environnemental
8. Livre: LECLERC Frédéric, ISO 14001 – Guide pratique de mise en œuvre
9. Livre: LE COZE Jean-Christophe, Audit environnemental : de l'analyse réglementaire à l'audit interne
10. Livre: BONNET Dominique, La norme ISO 14001 expliquée
11. Livre: D'HUMIÈRES Patrick, Environnement et entreprise : stratégie, normalisation, communication
12. Site web: www.eniem.dz
13. Site web: www.eniem-dz.com
14. Site web: <https://asq.org/-/media/public/gift/ISO-14001-2015-AUDIT-CHECK-SHEETS-H1507.pdf>
15. Site web: <https://www.isms.online/iso-14001/internal-auditing-for-iso-14001/>
16. Site web: <https://public-library.safetyculture.io/products/iso-140012015-internal-audit-checklist>
17. Document officiels :Politique environnementale de l'ENIEM
18. Document officiel: loi n°03-10 du 19 juillet 2003 (Protection de l'environnement)
19. Document officiel: Loi n°01-19 du 12 décembre 2001 (Gestion des déchets)
20. Document officiel: Décret exécutif n°06-168 (Établissements classés pour la protection de l'environnement)
21. Document officiel: Décrets exécutifs n°06-198 et n°07-144 (Protection de l'environnement)

Autres sources :

22. Audit environnemental – Guide général, Direction de l'évaluation environnementale (Horizorasolomanan)
23. RENAUD Angèle, Le système de management environnemental comme moyen de contrôle, Université de Poitiers, 2009
24. Webinar – 10 points clés de l'audit environnemental, YouTube